



Communiqué de presse

Halte à la répression de la jeunesse mobilisée !

Le 18 septembre, à l'issue des manifestations, un élève de 16 ans a été arrêté de manière brutale et placé en garde à vue pour une nuit entière. Pourtant, ce jeune n'a commis aucune infraction : il a simplement exercé son droit de manifester, comme des milliers d'autres, à Limoges comme partout en France, exigeant un autre avenir, affirmant son opposition aux idées d'extrême droite et appelant à une rupture claire avec les politiques économiques, sociales et environnementales menées jusqu'ici.

Cette arrestation arbitraire est une nouvelle illustration de la criminalisation de la jeunesse portée par le Ministère de l'intérieur et de l'usage abusif et disproportionné de la force policière.

Nous condamnons fermement cette intimidation. Au lieu de garantir la sécurité des mineur·es, les forces de l'ordre choisissent la répression et la criminalisation de la jeunesse, transformant l'engagement citoyen en expérience traumatisante.

La CGT Educ'action, la FSU, FO et LDC partagent l'indignation des personnels et des parents face à ces mesures de répression brutales contre des jeunes qui exercent leur liberté d'opinion et d'expression et se mobilisent pour défendre leurs droits et leur avenir.

La CGT Educ'action, la FSU, FO et LDC condamnent toute volonté de criminaliser l'expression des revendications, ainsi que toutes les violences commises contre des lycéens et étudiants. Elles s'engageront contre toute tentative de répression administrative, judiciaire et policière (sanctions ou poursuites) contre les lycéens, lycéennes et/ou les étudiants, étudiantes.

La CGT Educ'action, la FSU, FO et LDC appellent les personnels à se tenir aux côtés des lycéens et lycéennes notamment en leur permettant de faire valoir leurs droits, en particulier celui à manifester tout en respectant l'indépendance du mouvement lycéen et étudiant.

A Limoges, le 25 septembre 2025